

La manifestation a lieu à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille

(3 avenue Robert Schuman).

La salle des Actes se situe dans le bâtiment Pouillon.



Inscription gratuite mais obligatoire

avant le 12 janvier 2023

Contact : inscription.colloque.ceric@gmail.com

Les après-midi du droit de la mer

Regards croisés sur l'actualité du droit de l'Autorité internationale des fonds marins

13 janvier 2023 (14h-18h)

Faculté de droit et de science politique

Salle des Actes

PROGRAMME

- 14h *Mots d'accueil* de la directrice du CERIC
Ève TRUILHÉ, directrice de recherche au CNRS
- Présentation générale et animation des travaux*
Marie-Pierre LANFRANCHI, Professeure, Aix-Marseille
Université (UMR DICE, CERIC)
- 14h20 **Les activités minières dans la Zone : l'éclairage des sciences de la mer**
Bilan des activités d'exploration minière: le point de vue de l'IFREMER
Jean-Marc DANIEL, Directeur du département Ressources physiques et Écosystèmes de fond de Mer, IFREMER
- Les impacts environnementaux des activités minières: un état des connaissances scientifiques*
Pierre-Marie SARRADIN, Responsable de l'unité de recherche Etude des écosystèmes profonds, IFREMER
- 14h50 **De l'exploration à l'exploitation minière : une perspective juridique**
De l'élaboration du droit au suivi des contrats miniers : le rôle de la Commission juridique et technique de l'AIFM
Elie JARMACHE, membre de la Commission juridique et technique de l'AIFM
- La fabrique des règles de l'exploitation minière: singularité d'un processus normatif*
Didier ORTOLLAND, ancien Sous-directeur du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles, Direction juridique, Ministère des Affaires étrangères et européennes, membre du comité des finances de l'AIFM
- Débats
- 16h Pause café
- 16h15 *L'aptitude des règles de l'exploitation à répondre aux enjeux environnementaux*
Pascale RICARD, chargée de recherche au CNRS, Aix Marseille Université (UMR DICE, CERIC)
- Droit de l'exploitation minière et développement: que reste-t-il du « patrimoine commun de l'humanité » ?*
Carina OLIVEIRA, Professeure, Université de Brasilia
Nitish MONEBHURRUN, Professeur à l'UNICEub (Brasilia)
- Les ressources génétiques marines des zones échappant à la juridiction nationale : biens communs de l'humanité ?*
Anca LEROY, Négociatrice, Ministère de la transition écologique et solidaire
- Renoncer à l'exploitation des grands fonds marins : faut-il adopter un moratoire ?*
Sophie GAMBARELLA, chargée de recherche au CNRS, Aix Marseille Université (UMR DICE, CERIC)
- Débats et fin des travaux